

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 85 (2023)

**Buchbesprechung:** Notes de lecture et recensions

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UNE CELLULE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Gross Adrien, *Une prison oubliée. L'enfermement aux Augustins dans le Fribourg du XIX<sup>e</sup> siècle (1848-1916)*, Fribourg: ASTP – Aux sources du temps présent, 2023, 155 p.

Publié aux éditions ASTP, *Une prison oubliée* est une recherche menée par Adrien Gross pour l'obtention d'un master en histoire à l'Université de Fribourg. L'ouvrage, qui revient sur l'enfermement aux Augustins dans le Fribourg du XIX<sup>e</sup> siècle, est susceptible d'intéresser le public sensible à l'histoire locale fribourgeoise et aux questions en lien avec les prisons. Pour l'étudier, l'auteur a su réunir et mobiliser judicieusement de nombreuses sources produites par la prison (registres d'écrou, correspondances du geôlier, plans et coupes), par les autorités fribourgeoises (bulletins du Grand Conseil, registres du Conseil d'État, correspondances de la Direction de la police, lois et codes pénaux fribourgeois, règlements des prisons, rapports de police), par les prisonniers politiques eux-mêmes (mémoires et journaux), par la presse fribourgeoise et complétées par des sources spécifiques pour certains sous-chapitres.

Le livre est divisé en trois parties qui rendent chacune compte de préoccupations pénitentiaires à diverses échelles sociales. Dans la première partie, l'auteur s'intéresse aux motivations du gouvernement à transformer le couvent des Augustins en prison. En insérant l'évolution du bâtiment dans les bouleversements politiques de l'époque, il démontre comment l'expérience traumatisante de l'enfermement vécue par l'élite radicale en janvier 1847 l'amène à repenser la législation et la prison fribourgeoise lorsqu'elle prend le pouvoir à l'issue du *Sonderbund*. Comme l'auteur l'indique à la fin du livre, on aurait aimé que ces changements pénitentiaires soient mieux ancrés dans les changements de la société fribourgeoise pour la période ultérieure à 1847-1851, même si un épilogue explique la fermeture de la prison des Augustins au début du XX<sup>e</sup> siècle en lien avec l'apparition de Bellechasse.

Le deuxième chapitre propose un examen non-exhaustif de la population carcérale des Augustins. « *Savoir qui est enfermé et pourquoi aide à comprendre quelles catégories posent des problèmes* » (p. 11) à l'époque au sein de la société fribourgeoise. On apprend ainsi que la population est très hétérogène:

délinquants de droit commun, prisonniers politiques, soldats, femmes enceintes, enfants, etc. et que les conditions d'enfermement aux Augustins dépendent non seulement de la nature du délit, mais surtout du statut de la personne détenue.

Le dernier chapitre s'intéresse aux pratiques pénitentiaires, à savoir les acteurs et formes contraignant les détenu·e·s dans leur quotidien aux Augustins. L'auteur montre à quel point les conditions de vie étaient désastreuses pour chacun·e, dues à l'insalubrité du lieu. Si d'un côté le système disciplinaire (les différentes manières de punir) est abordé rapidement dans l'étude, les différences de traitement en fonction du statut de la personne détenue sont bien documentées. Les prisonniers appréciés des gardiens disposent de faveurs (droit à des promenades, des visites ou de l'alcool), tandis que les prisonnières risquent de subir des abus sexuels de leur part. Outre les contraintes, des formes de résistances adoptées par les détenu·e·s pour briser la solitude (contrebande, communication, évasions ou suicide) sont aussi documentées.

Cette approche monographique, type d'étude privilégié face à la grande diversité des législations et institutions suisses, vient compléter l'histoire des prisons fribourgeoises, très documentée à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> mais assez limitée pour la période durant laquelle les Augustins sont en fonction.

Cet ancrage cantonal permet également d'étudier un lieu d'enfermement moins étudié car loin des prisons « modèles ». La prison des Augustins est une institution conçue principalement pour les peines préventives. Toutefois, sa multifonctionnalité, abordée en surface dans le livre, pose la question de l'usage de ces lieux qui ne semble pas se limiter à l'enfermement: des procès et des ventes aux enchères y sont tenus, le premier service anthropométrique du canton est installé (1900) et c'est là que se passe la dernière exécution civile de Suisse romande (1902), posant ainsi la question de l'association de ce lieu avec la peine de mort.

L'ouvrage, en insérant la question pénitentiaire fribourgeoise dans les débats suisses et internationaux, montre, sans toutefois parvenir à l'expliquer, un relatif immobilisme et un certain désintérêt des acteurs fribourgeois à l'innovation et à l'insertion des prisons dans des réseaux de spécialistes.

Enfin, la nature des sources utilisées, produites en majorité par les institutions et les autorités, ne laisse que peu de place à la voix des personnes détenues, faisant l'objet d'un intérêt particulier pour l'étude des prisons depuis le début des années 2000. Comme l'auteur le souligne, les seuls

---

<sup>1</sup> CURRAT Amélie,  
*Les Établissements de Bellechasse (1898–1950). Aspects administratifs et reflets de la vie quotidienne du point de vue des femmes détenues*, Mémoire de master, Fribourg: Université de Fribourg, 2007 et plus récemment les travaux de la Commission indépendante d'experts (CIE) internements administratifs, Zurich, 2019.

témoignages qui nous sont parvenus sont ceux d'une catégorie bien particulière de détenus: les prisonniers politiques.

Ces quelques suggestions de pistes à explorer montrent qu'il reste du chemin à parcourir pour la recherche historique sur la prison en Suisse, notamment car il n'existe pas de travaux de synthèse sur les systèmes carcéraux helvétiques<sup>2</sup>. Un projet de recherche actuellement dirigé par la Prof. Alix Heiniger, nommé *Espace carcéral et circulations: une histoire transnationale et régionale des prisons suisses (1820-1980)*, entend participer à combler ce vide.

<sup>2</sup> FINK Daniel, FORCLAZ Bertrand, GERMANN Urs, « Le retrait de la liberté. Peine privative de liberté et privation de liberté », *Traverse*, 21(1), 2014, pp. 33-38.

Cézane Beretta

## UNE PERSONNALITÉ PUBLIQUE, UN HOMME DISCRET

Textes réunis par Jean Steinauer et Francis Python, *Roland Ruffieux redécouvert*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2023, 66 p.

Au départ, il s'agissait seulement d'une rencontre initiée par la Société d'histoire du canton de Fribourg (SHCF) pour marquer le centenaire de la naissance de Roland Ruffieux (1921-2004), qui fut son président, l'animateur des *Annales fribourgeoises*, le professeur qui marqua de son empreinte des générations d'étudiants aux universités de Fribourg et de Lausanne. Il fut aussi directeur de la Bibliothèque nationale (1965-1968), président de Pro Helvetia (1978-1985), membre de nombreuses commissions, auteur ou directeur d'ouvrages de référence sur l'histoire suisse et l'histoire fribourgeoise. Réunis autour de sa famille, anciens étudiants et collègues échangèrent souvenirs et réflexions méritant un prolongement qui est maintenant concrétisé dans ce petit volume riche de six contributions originales.

Francis Python s'attache aux lignes de force de l'engagement de R. Ruffieux historien dans un contexte de mutations de l'environnement académique et sociétal. Il met en évidence l'apport déterminant des années parisiennes (1951-1958) au contact de personnalités telles que René Reymond ou Gabriel Le Bras qui préfacera sa thèse. R. Ruffieux y approfondit sa formation en histoire et en science politique. De retour, sa nomination à Fribourg, en 1958, est teintée de méfiance des autorités de tutelle jusqu'à celle à l'ordination en 1966. Il peut donner alors sa pleine mesure, éveillant ses étudiants à une science historique inédite. Sous son autorité ont été publiées nombre de thèses remarquables et de mémoires de licence originaux. Doyen de la Faculté des Lettres en 1969-1970, R. Ruffieux s'engage efficacement au profit d'une nouvelle organisation de l'Université.

Patrice Borcard décrypte le « curieux rapport au pays natal » de R. Ruffieux qui est né dans une famille de poètes et de patoisants ayant contribué à ce gruérianism « teinté de sacré et de folklore ». L'esprit critique de R. Ruffieux ne pouvait y trouver son aise, d'autant plus qu'il devait avoir de son père Fernand, un des chantres d'une Gruyère idéalisée, le souvenir mitigé d'une personnalité fantasque. En opposition au cliché des jolies tresseuses de paille du XIX<sup>e</sup> siècle, il étudie les rudes conditions d'une industrie domestique qui connaît un rapide déclin. Plutôt que de

ressasser les charmes de l'alpage, il décortique les turbulences de l'économie fromagère. De plus, il renouvelle l'historiographie fribourgeoise en initiant et dirigeant des thèses, des mémoires et des publications. En 2001, à la demande de sa sœur, R. Ruffieux publiera pourtant un recueil de poèmes de son père.

Dans sa formation parisienne, R. Ruffieux avait acquis un intérêt équivalent pour l'histoire et pour la science politique. Celle-ci lui permit d'exercer une longue carrière à l'Université de Lausanne (1965-1990), sujet de la contribution de Laurent Tissot. L'auteur décortique ces années marquées de conflits idéologiques et personnels. La jeune discipline est particulièrement exposée aux retombées de mai 68. Elle est confrontée à un afflux d'étudiants multiplié par quatre. À quoi s'ajoute un « complet porte-à-faux » entre un R. Ruffieux, tenant d'une conception classique de la science politique, et son collègue Fr. Masnata, très médiatique, qui prône un bouleversement des rapports sociaux.

Pour R. Ruffieux, histoire et science politique ont été mises à contribution dans les affaires jurassiennes. Claude Hauser en fait la belle démonstration. À Fribourg, la nombreuse « cohorte étudiante jurassienne » se passionne pour « une histoire politique ancrée dans la réalité de [sa] région d'origine ». Nombreux sont celles et ceux qui, après leur passage à l'Institut d'histoire de Fribourg, ont fait une carrière politique dans le nouveau canton ou y ont occupé un poste important. Cl. Hauser détaille les péripéties consécutives au sondage d'opinion publié dix jours avant la votation du 23 juin 1974 par laquelle les Jurassiens approuvaient à 51,9% la création d'un canton du Jura. Le sondage, réalisé sur des bases rigoureuses établies par R. Ruffieux, avait pronostiqué une acceptation à 52%. Pour Cl. Hauser, « L'ouverture d'esprit démontrée à l'égard de cette méthodologie novatrice » par R. Ruffieux est remarquable.

Claude Reichler relate sa collaboration avec R. Ruffieux dans l'édition du *Voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens, de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle* (1745 pages). L'auteur garde le souvenir d'un R. Ruffieux « aimable et discret, attentif, curieux de son collègue plus jeune et ne cherchant jamais à en imposer ». Paru en 1998, l'ouvrage ne pouvait ignorer les polémiques qui secouaient alors la Suisse, en particulier sur son rôle durant la Seconde Guerre mondiale. Les deux auteurs convinrent d'un avertissement où se retrouve le point de vue connu de R. Ruffieux, insistant sur le fait que la Suisse fait partie de l'Europe et qu'elle n'a jamais été une île.

Hélène, Étienne, Blaise et Jérôme, les enfants de Roland et Eva Ruffieux, retracent les parcours de leurs parents jusqu'à leur installation à Fribourg en 1959. C'est à Paris que Roland rencontre Eva Strumhaus. Elle est née à Vienne dans une famille d'origine tchèque qui, après l'*Anschluss*, s'installe en Tchécoslovaquie, laquelle se retrouve bientôt sous la botte nazie puis dans un régime communiste. Courageuse, elle fuit vers l'Ouest et s'installe à Paris. Ce n'est probablement pas un hasard si R. Ruffieux consacrera sa thèse d'habilitation au démembrement de l'Autriche-Hongrie. C'est bien une redécouverte de Roland Ruffieux que nous offre cet ouvrage. Le professeur d'une intelligence intimidante et le notable impliqué dans quantité de commissions étaient connus. Les tribulations vécues dans les chaires de Fribourg et de Lausanne l'étaient moins. Les deux aquarelles reproduites en revers de couverture rappellent que l'homme public savait se réserver des domaines intimes. La SHCF lui rend un hommage supplémentaire par le « Prix Roland Ruffieux » destiné aux jeunes historiennes et historiens.

Denis Buchs

## LA CONSTITUTION DE LA MALMAISON (1801), MATRICE DE 1848?

BENZ Gérard, *La Constitution de la Malmaison (1801). La première création suisse de Napoléon Bonaparte*, Fribourg, Rueil-Malmaison: Archives de la Ville de Fribourg (AVF), Société historique de Rueil-Malmaison, 2022, 112 p.

La Société historique de Rueil-Malmaison et les Archives de la Ville de Fribourg ont publié en août 2022 un excellent ouvrage: *La Constitution de la Malmaison (1801). La première création suisse de Napoléon Bonaparte*. L'ouvrage compte 112 pages. Après une préface de Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison, et de Thierry Steiert, syndic de Fribourg, ainsi qu'une introduction d'Alain-Jacques Czouz-Tornare, l'essentiel du livre est consacré à la publication du mémoire de licence de Gérard Benz (1939-2012), historien genevois. Son ouvrage remarquable, qui lui a valu le prix d'histoire Ador de la haute école du bout du lac, n'a jamais été publié. Le mémoire de licence, long de 74 pages, est une première fois sorti de l'ombre en 2012, publié par les Salons du général Dufour, dans la cité de Calvin. Autant la période 1798-1815 ne suscitait que peu d'intérêt jusque vers 1980, autant elle est étudiée depuis les célébrations de 1798 et de 1803. On passe d'une sorte de damnatio memoriae à un large intérêt scientifique qui dépasse les préventions de l'ère précédente.

Quel est le contexte prévalant lors de cette Constitution de la Malmaison du 29 mai 1801? L'Autriche, battue à Marengo et Hohenlinden, signe la paix de Lunéville (9 février 1801) qui intéresse les Suisses. Ils y gagnent le stratégique Fricktal habsbourgeois, éliminant un danger certain au sud du Rhin, ainsi que des places fortifiées autrichiennes dans les Grisons. L'article 11 consacre l'indépendance totale et définitive de la Suisse face au Saint-Empire. Elle a le droit de déterminer librement sa forme de gouvernement, garantie par les puissances contractantes, ce qui n'élimine pas l'influence française. Celle-ci grandit encore lorsque le Royaume-Uni, isolé, fait savoir qu'il est prêt à négocier, ce qui mène aux préliminaires de la paix de Londres (1<sup>er</sup> octobre 1801) et à la paix d'Amiens (25 mars 1802).

Bonaparte a donc les mains libres en Europe occidentale. Il va agir en étudiant en profondeur le cas de la Suisse.

Selon Benz, le Premier Consul écoute les avis de Suisses présents à Paris (Glayre et Stapfer) ou lui écrivant depuis la République helvétique (Kuhn, Rengger). Il est aussi attentif aux avis de ses diplomates. Benz montre bien le mélange d'idées sur la future organisation du pays. Les constats sont clairs: le vieux fédéralisme d'avant 1798, couplé à de crasses inégalités, et le centralisme extrême de la République helvétique sont impraticables. La solution d'un État fédéral semble s'imposer, d'autant plus que la Constitution des États-Unis vient d'être adoptée (1787).

Les conseils de la République helvétique reçoivent la Constitution dite de la Malmaison le 29 avril 1801. Que contient-elle? Benz l'explique et donne un fac-similé de celle-ci. La République helvétique est une et elle a Berne comme capitale. Il y a dix-huit cantons qui sont des États fédérés. La Constitution prévoit une organisation centrale qui attribue au pouvoir fédéral les forces armées, la haute police, la diplomatie, l'uniformité de la justice pénale et civile, les régies nationales (postes, sel, mines, douanes et péages), la police du commerce et les établissements généraux d'instruction publique. L'État fédéral fixe les contributions cantonales au trésor public national. Les dix-huit cantons sont responsables des établissements particuliers d'instruction publique, des cultes et des salaires de leurs ministres, de la police correctionnelle, de l'administration des biens nationaux et de la répartition des contributions foncières.

Au niveau fédéral, la Diète compte 77 membres, nommés pour cinq ans par les cantons en fonction de leur population (neuf pour Berne, un pour Unterwald). Elle approuve les comptes. Elle discute et adopte les projets de loi si ceux-ci, présentés par le Sénat, n'ont pas été approuvés par douze cantons (majorité des deux tiers). Elle arbitre les conflits entre le Sénat et les cantons. La Diète pourvoit aux places vacantes au sein du Sénat (mandat de cinq ans). Celui-ci est formé de deux landammans et de 23 conseillers (pas plus de trois par canton). Les landammans sont élus pour dix ans. Le Sénat prépare les projets de loi et propose leur acceptation aux cantons. Il déclare la guerre, conclut la paix et les alliances. Il approuve les traités. Il rédige les règlements de police générale et d'administration. C'est le Sénat qui nomme l'exécutif, ou Petit Conseil, formé de quatre membres pris en son sein et du landammann en fonction. Les quatre membres sont à la tête d'une des directions: Intérieur, Justice, Finances et Guerre. Le landammann dirige les affaires étrangères. Il nomme les préfets.

Les cantons ont chacun un préfet chargé d'appliquer les lois du pays et de diriger la haute police. Chaque canton a son organisation et son administration particulière, adaptées aux circonstances locales. Il discute les projets de loi émis par le Sénat et les accepte ou les refuse. Le corps électoral est formé de tous les citoyens helvétiques. Leur éligibilité demande d'être propriétaire ou d'exercer une fonction indépendante; une autre condition est le fait de payer l'impôt.

Ce projet est discuté par la Diète qui doit l'approuver. Elle le fait dans un sens unitaire, ce qui provoque un coup d'État des fédéralistes (octobre 1801), ensuite renversés par les unitaires (avril 1802) pour finir par une guerre civile et l'arbitrage du Premier Consul (Acte de Médiation).

On peut avoir un sentiment d'occasion manquée. La Suisse aurait pu avoir une forme d'État fédératif 47 ans avant la Constitution fédérale dont on célèbre, en 2023, les 175 ans.

L'ouvrage contient aussi une petite partie historique sur le château de la Malmaison.

Jean-Pierre Dorand

## SCULPTEUR AU FÉMININ

MILANI Pauline, *Profession sculptrice, Performance et transgression de genre sous le Second Empire*, Rennes: Presses universitaires de Rennes (Archives du féminisme), 2022, 253 p.

Dans son livre, Pauline Milani développe la situation des femmes artistes durant la période qui s'étend du Second Empire au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'autrice construit son propos clairement et s'appuie sur une riche documentation. L'ouvrage est finement structuré et découpé en de nombreuses sous-parties à la mise en page soignée, qui reflètent le spectre d'analyse développé par l'autrice. Même si *Profession sculptrice* s'insère dans une collection dédiée au féminisme et que son autrice accorde la part belle aux femmes et à leur condition, l'ouvrage n'hésite pas non plus à élargir son propos à la société française et au milieu artistique de l'époque.

Bien que l'ouvrage semble dépasser le cadre du canton de Fribourg pour se concentrer sur la France, il porte cependant une attention particulière à la sculptrice d'origine fribourgeoise Marcello, nom d'artiste d'Adèle Colonna, née d'Affry, dont *La Pythie* en bronze illustre d'ailleurs la couverture du livre. Veuve peu de temps après son mariage, elle n'en demeure pas moins duchesse de Castiglione Colonna et entreprend de se lancer dans une carrière artistique. L'abondant fond d'archives qui lui est consacré aux Archives de l'État de Fribourg permet à la chercheuse de s'appuyer solidement sur son exemple. La figure de Marcello peut ainsi être perçue comme un fil rouge de *Profession sculptrice*, à qui s'ajoute d'autres artistes françaises aux parcours et aux origines sociales variés, dont Claude Vignon, Hélène Bertaux, Fanny Dubois-Davesne ou encore Marie Lefèvre-Deumier parmi de nombreuses autres. Milani tâche ainsi de diversifier son propos et d'offrir un certain relief sans pour autant perdre en pertinence.

Dans la première partie de *Profession sculptrice*, Milani s'emploie à poser le cadre et à décrire les milieux artistiques de l'époque. Elle met ainsi en avant les divers moyens de formation ainsi que l'importance des expositions, notamment le Salon, dans l'obtention de commandes, et donc

dans la professionnalisation de la pratique de la sculpture. Si elle met en avant certains soutiens aux femmes sculptrices, Milani y expose surtout les restrictions qui limitent l'accès à cet art jugé à l'époque comme particulièrement viril. Perçues comme peu aptes à l'exercice physique, cantonnées à la sphère privée et à leur rôle d'épouse ou encore astreintes à la modestie et à un devoir moral qui leur interdit l'exercice du nu ou de certains sujets, les femmes qui désirent vivre de la sculpture doivent faire face à de nombreux obstacles. Les sculptrices voient, par exemple, les portes de l'Académie des beaux-arts leur être closes, ce qui complexifie leurs possibilités à se former, à développer un réseau ou encore à acquérir une certaine visibilité.

*Profession sculptrice* ne se contente pas d'exposer les restrictions qui s'imposent aux sculptrices, mais s'emploie aussi à souligner les méthodes utilisées par ces dernières afin d'acquérir une légitimité dans le monde de l'art, malgré la place à laquelle elles sont reléguées. Tantôt se dissimilant sous un nom d'artiste qui ne laisse pas percevoir leur genre, tantôt s'efforçant de souligner qu'elles respectent la place qui est attribuée aux femmes, les sculptrices usent de moyens nombreux et variés afin de parvenir à leurs fins. À travers le profil de différentes sculptrices, Milani développe un large spectre de réactions féminines qui, si elles concordent dans certains cas, divergent dans d'autres. Elle souligne, de plus, que la volonté de vivre de la sculpture ne s'accompagne pas nécessairement d'un désir délibéré de rompre avec les règles de genre édictées par la société.

La dernière partie de l'ouvrage se concentre sur la question de la postérité des sculptrices. Peu d'entre elles ont eu la volonté de transmettre des écrits afin de laisser une trace dans les mémoires hormis Marcello. Milani met en lumière le rôle des proches comme passeurs de la mémoire de l'artiste. L'autrice ne se contente toutefois pas des archives personnelles des sculptrices et s'emploie à mettre en évidence l'amoindrissement de leur importance par rapport à leurs confrères dans d'autres sources, notamment à travers les ouvrages qui référencent les artistes. Les femmes y occupent alors une place moins importante et leur vie privée est mise en avant au détriment des aspects professionnels et artistiques.

Même si le propos aurait quelquefois pu être plus nuancé ou approfondi, d'autant plus lorsque le lecteur ou la lectrice n'est pas familier de l'histoire du genre et de la condition féminine, l'ouvrage construit bien son discours à travers une riche documentation. La variété des sources historiques utilisées permet de soutenir solidement la fine analyse qui

y est tissée. En conclusion, Pauline Milani offre au fil des pages de *Profession sculptrice* une étude détaillée de la condition des femmes artistes lors de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'aide de sources variées et en considérant le profil de nombreuses sculptrices, elle développe une remarquable analyse des considérations de l'époque sur le genre dans les milieux artistiques et de l'impact de ces dernières sur le parcours des femmes qui désirent exercer la sculpture.

Roch Glauser

# UNE BOURGEOISIE AU SERVICE DE SA COMMUNE

BAYS Florence, DEFFERRARD Florian, *Gouverner, assister, porter la ville. Histoire de la bourgeoisie de Romont*, Neuchâtel: Éditions Alphil, 2022, 276 p.

Dans ce bel ouvrage, Florence Bays et Florian Defferrard s'attachent à retracer les presque huit siècles d'histoire de la bourgeoisie de Romont. Mandatés par la bourgeoisie elle-même, les deux auteurs exploitent les très riches archives de la ville de Romont, « exceptionnelles par leur continuité, par leur exhaustivité et par leur ancienneté », qu'ils ont eux-mêmes inventoriées et que la belle iconographie rend remarquablement accessibles au lecteur. Un premier mérite de cette étude est de mettre en lumière une institution centrale, et peut-être un peu oubliée de nos jours, à savoir la bourgeoisie. En introduction, les auteurs s'attellent donc à un nécessaire travail de définition du terme « bourgeoisie » et de ce qu'il recouvre: « *le fait d'être bourgeois, soulignent-ils, renvoie d'abord à un lieu de provenance, puis, dans un second temps seulement, à un ensemble de droits exercés sur un territoire* ». Cette définition très claire fait apparaître un invariant – sont bourgeois ceux qui sont liés, par l'origine ou le domicile, à la ville de Romont – et une variable – des prérogatives qui, elles, varient considérablement en fonction de l'époque. Le fil rouge de cet ouvrage consiste à montrer comment une institution qui perdure sur huit siècles évolue et adapte sa mission à de nouveaux contextes sociaux et politiques.

La première partie de l'ouvrage traite de ce que l'on pourrait appeler l'Ancien Régime, du XIII<sup>e</sup> (fondation en 1239 de Romont par Pierre de Savoie) à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (les bouleversements amenés par la République helvétique en 1798). Entre-temps, Romont passe sous la domination fribourgeoise (1536), sans changements fondamentaux: si les institutions communales se calquent sur celle de Fribourg, la ville ne fait que passer de l'autorité savoyarde à une autre, peu différente, et bénéficie *mutatis mutandis* des mêmes libertés. C'est pendant cette période d'Ancien Régime que la bourgeoisie est véritablement au pouvoir. En tant que communauté urbaine (*communitas Rotondimontis*) représentée

par divers conseils, elle négocie les franchises avec la maison de Savoie et gère la grande autonomie qui lui est accordée. Un point fort de cette première partie réside dans la description très nuancée de l’imbrication de la bourgeoisie dans le contexte social. En tant que telle, la bourgeoisie n’est pas une classe sociale: elle rassemble des hommes de tous ordres et de toutes fortunes. Cependant, une distinction, peu institutionnalisée, se fait jour entre une minorité de nantis qui participent activement au gouvernement – ceux qui ont les moyens et/ou les capacités – alors que les autres n’ont qu’un rôle passif. Cela débouche, à la fin de l’Ancien Régime, sur des tensions entre « grands bourgeois » qui ont accès au pouvoir et « petits bourgeois ».

Le XIX<sup>e</sup> siècle est un tournant qui forcera la bourgeoisie à redéfinir ses missions. C'est tout d'abord sa fonction de « gouverner », fonction principale dans l'Ancien Régime, que la bourgeoisie est contrainte de négocier puis d'abandonner. La République helvétique (1798-1803), véritable « laboratoire de la Suisse moderne », instaure un système dans lequel la bourgeoisie perd tout pouvoir au profit de la commune politique formée des citoyens résidents à Romont représentés dans l'assemblée communale. Le citoyen remplace ainsi le bourgeois. Malgré les nombreux revirements des différents régimes politiques qui se succèdent ensuite, c'est cette solution qui finit par s'imposer en 1874 avec la révision de la Constitution fédérale qui relègue la bourgeoisie au second plan. Dans le même temps, la bourgeoisie s'attache à maintenir tant bien que mal sa fonction d'« assister », un autre fleuron de la bourgeoisie d'Ancien Régime qu'il illustre l'hôpital des bourgeois. Le chapitre consacré aux longues tergiversations autour de la reconstruction de l'hôpital (parti en fumée en 1843) décrit très significativement une bourgeoisie qui s'acharne, selon le paradigme de la charité médiévale, à reconstruire un hospice multifonctionnel, sans prendre conscience des nouvelles tendances hospitalières. Finalement, le projet de la bourgeoisie est devancé par la construction de l'hôpital à Billens (1866), et en guise d'épilogue le flambant hospice romontois est vendu à une distillerie (1901)! Le même manque de perspectives vaut pour l'aide aux indigents, qui sera progressivement remplacée par les assurances sociales. Ayant perdu ses fonctions de pouvoir et d'assistance, la bourgeoisie actuelle se retranche sur la gestion de son patrimoine, utilisé à des fins d'utilité publique, qui doit servir à « porter la ville » par des projets culturels notamment.

Voici, parmi de nombreux autres perspectives passionnantes, quelques

pistes ouvertes par cet ouvrage foisonnant. L'avant-propos et l'introduction énonçaient deux objectifs. En premier lieu, à travers l'histoire de la bourgeoisie, écrire celle de la ville. Le pari est brillamment réussi: l'ouvrage est sans conteste appelé à devenir la référence pour qui cherche une vision synthétique de l'histoire de Romont, base solide qui suscitera de nombreuses recherches. En second lieu, les auteurs avancent que « *l'histoire de la bourgeoisie n'est pas tout simplement celle de la ville* ». Là encore, le livre tient remarquablement ses promesses: en variant les échelles, il offre de nombreuses pistes pour comprendre ce qu'est une « bourgeoisie », institution d'Ancien Régime qui survit et s'adapte aux nombreux changements politiques et sociaux. Par ce prisme, il ne parle pas que de Romont, mais offre un stimulant éclairage sur huit siècles d'histoire romontoise, fribourgeoise et suisse.

Nathanaël Mornod

## BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE ENQUÊTE FAMILIALE

ZARINI Jean-Luc, *Aux sources de ma famille paternelle. Zarini – Leva: Histoires de migrations italo-helvétiques*, Fribourg, 2022.

En 2021, Jean-Luc Zarini s'est plongé dans ses archives familiales pour remonter aux sources de sa famille paternelle. La recherche menée par ce retraité de la HETS fribourgeoise a abouti, en mars 2022, à la publication d'un petit ouvrage dont le sous-titre, « Zarini – Leva: Histoire de migrations italo-helvétiques », révèle l'étincelle qui l'a fait naître: un désir d'inscrire dans l'histoire sociale et politique italo-suisse les histoires et trajectoires individuelles de ses ancêtres.

### UNE HISTOIRE DES IMMIGRÉS ITALIENS EN SUISSE

Pour Jean-Luc Zarini, tout part d'une question: pourquoi ses grands-parents, tous deux italiens, se sont-ils mariés en Suisse? Cette interrogation est à première vue banale, personnelle, mais elle charrie en son sein une histoire complexe, celle de l'immigration et du travail saisonnier en Suisse. En se plongeant dans une série d'articles de presse, d'avis de décès, de registres et autres documents d'archives, l'historien amateur écrit l'histoire de ses grands-parents, Joseph Emile Zarini et Marguerite Annette Leva, et de leurs enfants. C'est en 1901 que Giuseppe Zarini arrive en Suisse, certainement « appelé en renfort de travailleurs par les Leva » (p. 29), une famille immigrée italienne qui travaille à la carrière de Neirivue. Sa rencontre avec Margherita a sans doute eu lieu à Écharlens, au lieu-dit Champotey, où Giuseppe loge vraisemblablement dès son arrivée en territoire helvétique. S'ensuivent vingt années de travail à Neirivue, durant lesquelles Joseph Zarini passe de tailleur de pierre à chef d'entreprise. L'aventure se clôt à l'automne 1922, date à laquelle le couple retourne en Italie avec ses onze enfants. Si les raisons de ce départ restent mystérieuses, il ne fait aucun doute que le retour de la famille en Italie scelle le destin de saisonnier de deux fils aînés, Louis et Albert, respectivement tailleur de pierre et maçon. En retranscrivant minutieusement les passe-

ports de son oncle et de son père, Jean-Luc Zarini révèle la précarité du statut des saisonniers et le sempiternel bal des démarches, demandes, préavis, reports et recommandations auxquels ceux-ci sont voués. Aucune démonstration ne semble plus éloquente pour véritablement saisir ce que l'auteur nomme très justement « l'épée de Damoclès » (p. 51) suspendue sur la tête de ces travailleurs immigrés. Ceux-ci n'échappent pas non plus au travail obligatoire à l'étranger auquel l'Italie fasciste soumet ses citoyens. C'est ici le silence qui s'impose, Albert n'ayant jamais réellement parlé de cette période à son fils; les maigres quarante kilos que pèse son père à son retour d'Allemagne demeure l'unique souvenir que Jean-Luc Zarini conserve de cet épisode.

La dernière partie de l'ouvrage évoque quant à elle le destin d'Antonie Gobet, qualifiée de « bonne à tout faire » (p. 57) sur un registre de police, et sa rencontre avec Albert Zarini, établi à Fribourg depuis 1952. Le fils de cette union offre alors à son lecteur une plongée dans le quotidien d'une famille ouvrière fribourgeoise, dont la dureté rencontre celle de la condition d'immigré. Les paroles et souvenirs personnels convoqués par le chercheur donnent chair à ce vécu trop longtemps invisibilisé.

La démarche que Jean-Luc Zarini adopte en retraçant ce siècle d'histoire familiale n'est pas sans rappeler celle de la micro-histoire, courant de recherche né en Italie dans les années 1970: à travers l'examen de quelques parcours individuels, c'est bien l'histoire des saisonniers et immigrés italiens en Suisse au XX<sup>e</sup> siècle que le chercheur dessine, une histoire forgée par la précarité et la témérité.

## UN MANUEL DE RECHERCHE

Côté formel, le livre de Jean-Luc Zarini se rapproche d'un journal de bord dans lequel le chercheur inscrit scrupuleusement le fruit de ses recherches. Tandis que la plupart des historiens tendent à gommer la démarche méthodologique dans la rédaction de leurs ouvrages, l'historien amateur qu'est Jean-Luc Zarini livre quant à lui une recherche sous sa forme brute. Si ce format peut surprendre un lecteur habitué à un modèle davantage retravaillé, il s'avère être un des grands intérêts de l'ouvrage. À travers son souci de présenter au lecteur son cheminement et l'origine de chacune des informations retenues, l'auteur dessine en filigrane les lignes d'un véritable manuel de recherche généalogique et historique. Témoignage

du soin porté par l'auteur à cet aspect, un retrait typographique a été inséré pour toute information provenant d'une transmission orale ou des souvenirs de l'auteur. L'ouvrage est également agrémenté de nombreuses photographies et reproductions de documents qui illustrent la recherche tout autant qu'elles en indiquent le cheminement.

Comme l'a écrit Silvia Arlettaz (historienne et professeur titulaire retraitée) dans sa préface, le livre de Jean-Luc Zarini conjugue la « rigueur méthodologique » nécessaire à toute recherche avec « la profondeur d'une expérience incarnée » (p. 5). Il embarque ainsi son lecteur dans une enquête passionnante qui nous rappelle que chaque famille et chacune de ses expériences a priori privées s'inscrivent dans une histoire sociale, politique et économique dont elles sont à la fois les actrices et les objets.

Julien Mossu

## UN CARMEL MIROIR DE SON TEMPS

François Walter, *Un Carmel au XX<sup>e</sup> siècle. Le monastère du Pâquier en Suisse – 1921-2021*, Fribourg, Éditions Faim de siècle, 2022, 331 p.

L'ouvrage de François Walter comble un manque. Aucune étude historique complète n'avait été menée sur le Carmel du Pâquier. Il faut donc saluer l'initiative des moniales et de l'Association des Amis du Carmel d'éclairer 100 années de présence carmélitaine dans le canton de Fribourg et le travail remarquable de l'auteur.

L'historien a travaillé librement et sur des sources variées (chroniques monastiques, divers cahiers, correspondance, archives de l'Évêché). Les lettres notamment sont un gage de spontanéité qui permet de lever le voile sur l'histoire inattendue de cette communauté, car les documents officiels sont parfois teintés d'euphémisme et de réserve, voire d'opacité. Les débuts de l'aventure carmélitaine en Suisse sont abordés de manière inédite. Il faut comprendre le contexte politique dans lequel s'inscrit l'apparition des couvents de cet ordre. En 1921 (date de la fondation de la communauté qui s'installe d'abord à Lully), le *Kulturkampf* imprègne encore les esprits. Dans la Constitution de 1874, on interdit notamment « *de fonder de nouveaux couvents et ordres religieux* ». La création d'un Carmel est donc « *en infraction totale avec les règles constitutionnelles en vigueur* ». Cependant, si le gouvernement fédéral est intransigeant, les autorités locales favorisent l'arrivée de communautés qui portent une œuvre, tout en les conseillant sur la forme juridique (création de « sociétés écrans » administrées par des laïcs) pour éviter les suspicions fédérales. C'est dans ce contexte ambivalent que s'inscrit l'arrivée des premières moniales.

Il y a aussi de l'ambivalence chez la fondatrice, Zémélia Delaître (1865-1957). Veuve, elle entre chez les clarisses à Paris sous le nom de Sœur Marie de Saint-Michel, mais est renvoyée pour raison de santé. Cependant, elle affirme qu'elle a des visions. Dans l'une d'entre elles, elle voit la maison où Dieu veut sa fondation « *dans un canton catholique, une petite enclave, tout entourée de cantons protestants* ». Après plusieurs tentatives, une communauté (menée par la prieure Mère Marie-Bernard) s'installe en septembre 1921 au château de Lully. Rapidement, des dissensions appa-

raissent. En effet, Zémélia, officiellement en noviciat, mène une existence peu vouée au vœu de silence et de discréetion. Lully devient un lieu prisé pour « des séjours de villégiatures » dans une annexe réservée aux bienfaiteurs (dames fortunées d'origine sud-américaine, femmes d'ambassadeur, aristocrates valaisannes, etc.). Zémélia acquiert le statut de « fondatrice » alors qu'elle n'a pas prononcé ses vœux définitifs. Même les membres de la communauté doutent « *de la voie divine surnaturelle de leur consœur* » alors qu'elle jouit d'un prestige de sainteté auprès des « bienfaiteurs ». On la consulte notamment « *à propos du sort dans l'au-delà de personnes décédées* ». Une enquête canonique est menée, qui aboutit à la fois à l'expulsion de Soeur Marie de Saint-Michel, ramenée à l'état laïc, et au renvoi de la prieure.

C'est avec Mère Marie-Agnès (1880-1967) que le Carmel va trouver une nouvelle impulsion. Cette Valaisanne est appelée en 1933 à reprendre la communauté de Lully. Il lui est rapidement apparu que le couvent devait changer d'endroit. C'est finalement au Pâquier que le nouveau bâtiment va être construit à partir de 1935 dans un contexte encore marqué par les articles concernant l'interdiction de nouveaux couvents et par la crise économique.

François Walter décrit la vie quotidienne des carmélites, marquée notamment dans les premières années par un sens aigu de la mortification et « *une dépendance totale de la religieuse envers la mère prieure* ». On a du mal à saisir actuellement l'importance de la clôture et la séparation entre le monde du dehors et le monde du carmel, que l'historien illustre avec des exemples éclairants.

L'ouvrage aborde le destin tragique d'Edith Stein, carmélite d'origine juive et brillante philosophe, qui aurait pu trouver refuge au Pâquier mais mourut à Auschwitz. On peut assurer que ce n'est pas le Carmel du Pâquier mais bien les autorités fédérales qui portent la responsabilité des lenteurs de procédure de son accueil.

Les années d'après-guerre sont marquées par la succession de Mère Marie-Agnès, mais aussi par de profondes réflexions quant à la vie conventuelle et la liturgie, dans le cadre du Concile Vatican II. Ces discussions concernent notamment la définition de la « clôture monastique », le passage à la langue vernaculaire ou le costume. La crise entre les « anciennes » et les plus jeunes va se cristalliser lors de l'élection de la prieure en 1974. Le monastère connaît quelques années de tensions jusqu'en 1977 avec l'élection d'une nouvelle mère prieure.

C'est sous le signe de la « fidélité créatrice » (expression de Gabriel Marcel) que se clôt cet ouvrage. En retracant les années récentes du Carmel, l'auteur aborde une analyse plus sociologique. Les horaires ou les conditions matérielles de la vie conventuelle sont décrits. Les transformations post-conciliaires de la chapelle tiennent une place importante, tout comme la rénovation de 1994 qui voit l'enlèvement complet de la grille. Comme toutes les communautés religieuses, le Carmel du Pâquier connaît une érosion de ses effectifs. Il doit aussi assurer sa pérennité financière, notamment par le travail des sœurs: travaux agricoles, réalisation de drapeaux et broderies, et, dès 2004, fabrication de biscuits.

Même si l'histoire de l'implantation des premières carmélites en Suisse est récente, les profonds changements du XX<sup>e</sup> siècle la rendent tout sauf immobile. « *Les modalités de l'appel au cloître ont beaucoup plus changé depuis le Concile Vatican II que durant le demi-millénaire qui l'a précédé!* », s'exclame François Walter. Il montre aussi l'influence de femmes fortes qui ont réussi « à s'imposer dans l'environnement clérical paternaliste et totalement masculin ». Et s'il n'est pas du domaine de l'historien de se pencher sur l'indécible de la vie spirituelle, cet ouvrage éclaire avec exhaustivité l'aventure carmélitaine en pays de Fribourg.

François Rime